

La Fondation Jean Lapointe célèbre le 10e anniversaire du Défi 28 jours sans alcool

MONTRÉAL, le 9 janv. 2023 /CNW Telbec/ - La Fondation Jean Lapointe annonce aujourd'hui le 10e anniversaire de son Défi 28 jours sans alcool, une campagne de sensibilisation visant à encourager les personnes à prendre une pause dans leur consommation d'alcool pendant un mois, soit du 1er au 28 février 2023. Depuis maintenant 10 ans, le mois sans alcool se déroule en février au Québec grâce à la Fondation Jean Lapointe et son défi.

Cette année, l'initiative de collecte de fonds veut amasser 1 500 000 \$ pour assurer la pérennité des ateliers de prévention auprès des jeunes, en plus de conscientiser 25 000 Québécois sur la place de l'alcool dans leur vie.

« Dans les dix dernières années, on a remarqué que les jeunes sont encore et toujours influencés par des tendances majeures de consommation. L'alcool est encore toujours aussi présent, mais il y a eu des vagues qui ont affecté la santé de nos jeunes, pensons aux boissons énergisantes, et maintenant le vapotage de cannabis (wax pen), souligne Louis-Raymond Maranda, directeur général de la Fondation Jean Lapointe. On veut continuer d'aider les jeunes à prendre des décisions éclairées grâce aux ateliers financés par l'inscription des participants au Défi 28 jours. »

Le Défi 28 jours sans alcool est une occasion de mettre en lumière les bienfaits de prendre une pause de consommation sur la santé physique et mentale, et de sensibiliser les gens aux problèmes liés aux dépendances. Cette campagne vise également à financer des activités de prévention chez les jeunes de la Maison Jean Lapointe en s'inscrivant au coût de 28 \$ minimum.

Nouveautés

Cette année encore, Anouk Meunier et Jean-Michel Anctil ont accepté de prêter leur voix à la cause. Ils seront entourés de plusieurs ambassadeurs, notamment l'humoriste et comédienne Léane Labrèche-Dor, le mixologue Maxime Boivin, la chanteuse Anik Jean, Catherine de Sève, Ève Salvail et de plusieurs autres.

Les participants pourront se joindre à l'équipe de leur choix grâce à notre nouvelle plateforme disponible au www.defi28jours.com, où ils pourront vivre l'expérience en solo et/ou former des équipes, en plus de relever le défi selon le niveau choisi. En effet, trois niveaux de participation sont offerts, soit bronze, argent et or, pour ceux qui désirent moduler leur expérience pour la semaine, la fin de semaine ou en tout temps pendant le mois de février.

Cette année, la Fondation est fière de compter sur un partenaire exclusif sans alcool, Groupe Triani et sa marque Hickson, pour soutenir l'expérience sans alcool des participants au Défi. En effet, les 2 000 premiers participants faisant un don de 128 \$ recevront une boîte remplie de produits sans alcool, dont des produits Hickson (gin et bière) sans alcool et un Gin Oshlag sans alcool.

Un premier Défi sans son fondateur Jean Lapointe

Le 18 novembre dernier, le chanteur-compositeur-interprète, humoriste, comédien, sénateur du Canada et fondateur de la Maison et de la Fondation, Jean Lapointe s'est éteint à l'âge de 86 ans. En parlant ouvertement de son alcoolisme dans les années 1970, Jean Lapointe brisait un tabou et faisait faire un bond gigantesque à la société québécoise. Aidez-nous à poursuivre son œuvre.

L'impact du Défi 28 jours de la Fondation est majeur dans le changement de perception de l'alcool dans nos vies, et celles des jeunes. L'an dernier, c'est plus de 24 597 participants qui ont relevé le défi. Et depuis dix ans, c'est 1 678 693 dollars ramassés pour la prévention des dépendances dans les écoles et 800 000 jeunes rencontrés par l'équipe de prévention de la Maison Jean Lapointe.

Le Défi 28 jours sans alcool aura lieu, comme chaque année, du 1er février au 28 février inclusivement. Les participants pourront s'inscrire sur le site web de la Fondation Jean Lapointe et recevront des ressources et du soutien, comme des activités motivantes, des encouragements, des trucs et astuces et plus encore, pour les aider à atteindre leur objectif. Pour participer, parrainer un participant ou faire un don, rendez-vous au www.defi28jours.com.

À propos de la Fondation Jean Lapointe

Depuis ses débuts en 1982, la Fondation Jean Lapointe est rapidement devenue un chef de file philanthropique dans la lutte contre l'alcoolisme, la toxicomanie et autres dépendances qui affectent la population, et plus précisément les jeunes adolescents du Québec. Grâce à ses sollicitations et ses événements-bénéfices (dont le renommé Défi 28 jours sans alcool MC) et à l'implication de ses partenaires, donateurs et bénévoles, la Fondation Jean Lapointe soutient financièrement les programmes de prévention de la Maison Jean Lapointe abordant les sujets de l'alcool et des autres substances, l'hyperconnectivité et les jeux d'argent.

INFORMATIONS : [Fondation Jean Lapointe](#) | [Défi 28 jours sans alcool^{MC}](#) | [Faire un don](#)

MATÉRIELS VISUELS : [Trousse média](#)

SOURCE : Fondation Jean Lapointe

Renseignements :

Anne-Marie Caron, Relations avec les médias, 514 442-9775, amcaron@franchir.ca